

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHÉS PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

NGAOUNDAL COUNCIL

INTERNAL LOCAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 DU 29/06/2026 RELATIF AU TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MALARBA BEKA DANS LA COMMUNE
NGAOUNDAL DEPARTEMENT DU DJEREM REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)

Financement : Budget d'Investissement Public, exercice 2026

1. Objet de consultation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de Ngaoundal lance un Avis d'appel d'offre pour les travaux de construction d'un poste agricole à Malarba Beka dans la commune Ngaoundal départements du Djerem Région de l'Adamaoua

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévations ;
- Charpente-Couverture-plafond ;
- Revêtements
- Menuiseries métalliques, bois et aluminium ;
- Electricité ;
- Plomberie-sanitaire ;
- Peinture ;
- V.R.D et aménagements extérieurs.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04)** mois.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 25 000 000 F (vingt-cinq millions) francs CFA.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égales conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026 sur les lignes d'imputation budgétaire n°

7. Caution de soumission

Le soumissionnaire est exempté de produire une caution de soumission telle que stipulée dans la **circulaire N° 000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025** relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution des garanties dans les marchés publics, en son point 7 (C).

8. Consultation du Dossier d'appel d'offre

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'appel d'offre

Le dossier peut être obtenu au service technique de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille)** francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de Ngaoundal.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard le 28/07/2026 à 09 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°05BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 DU 29/06/2026 RELATIF AU TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MALARBA BEKA DANS LA COMMUNE NGAOUNDAL DEPARTEMENT DU DJEREM REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AVIS D'APPEL D'OFFRE.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28/07/2026 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- A- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et sa non régularisation après 48 heures ;
- B- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- C- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière" ;
- D- La note technique inférieure à 70% de oui ;
- E- L'absence de l'attestation de catégorisation certifiée par les services du MINMAP ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
2.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe	oui/non

Les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% de oul à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

NB : Fournir le projet de lettre commande (physique et numérique) et le devis estimatif et quantitatif sous format Excel dans une clé USB, la version physique de la lettre commande doit être paraphée à chaque page, datée et signée à la dernière page par le soumissionnaire.

14. Attribution

Le maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Ngaoundal, Téléphone : 697 53 70 26/676295119, dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 »

Ngaoundal, le 29 JUILLET 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
NGAOUNDAL

(MAITRE D'OUVRAGE)



Labarador Sani
Maire de Ngaoundal

COPIE :

- DDMAP/Djerem
- ARMP/AD-NDERE
- DDDEVEL/DJEREM
- CIPM/CNDAL
- AFFICHAGE
- DOSSIER